



PARTENARIAT

ENTREPRISES / ÉTUDIANTS

Partagez
notre excellence
économique

Aunis-
Sud
Ma Communauté
de Communes

Permettre aux chefs d'entreprise du territoire d'accéder plus facilement aux compétences dispensées par **LES DIFFÉRENTS PÔLES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Il témoigne



Olivier GOUSSARD
Gérant de Cétios :

« Le contrat d'apprentissage passé entre le jeune et l'entreprise permet de modeler l'apprenti à nos méthodes de travail et de se familiariser à notre domaine d'activité qui reste spécifique sans cursus existant.

Le pacte passé entre l'Université et l'entreprise doit permettre de réaliser le bon choix mutuel entre l'apprenti, qui joue sa carrière, et l'entreprise qui investit du temps dans cette formation. L'intérêt commun prime comme dans toute relation commerciale de long terme. Le premier apprenti formé depuis l'année 2014 fait aujourd'hui parti de notre effectif et a acquis des compétences complémentaires à sa formation lors de ces années lui donnant toutes les cartes lui permettant de progresser dans l'entreprise. »

Pour un travail en collaboration

La Communauté de Communes Aunis Sud accompagne les entreprises vers un partenariat avec le Centre de Formation des Apprentis Sup. Nouvelle-Aquitaine et les Universités de Poitiers et de La Rochelle. Elle s'engage à faire connaître les possibilités de qualifications aux entreprises du territoire, à orienter leurs demandes et à les accompagner dans leur mise en œuvre.

Les objectifs de ce rapprochement

- Offrir aux entreprises une meilleure lecture des compétences enseignées par les établissements de formations et universitaires qui peuvent favoriser le développement de leurs projets,
- Concourir à l'accomplissement des cursus des apprentis et des étudiants en contribuant à la formation des futurs collaborateurs des entreprises,
- Porter à la connaissance des structures d'enseignement supérieur et de recherche les besoins émis par les entreprises du territoire Aunis Sud.

Comment ?

Un interlocuteur unique vous propose :

- Un bilan des besoins en compétences de l'entreprise,
- Le transfert de la demande de l'entreprise au Centre de Formation des Apprentis Sup. Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'aux Universités de Poitiers et de La Rochelle partenaires de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Une mise à disposition des ressources humaines issues de 70 formations du bac +2 au bac +5 sur dix secteurs d'activités différents par le biais d'un contrat d'apprentissage post bac, d'un contrat de professionnalisation, d'un projet tutoré, d'une convention de stage ou du recours à un doctorant.



Ma Communauté de Communes

Cédric BOIZEAU

Responsable du Service
Développement Économique
Tél. : 05 46 07 72 57 / 06 73 72 71 50
c.boizeau@aunis-sud.fr

Xavier BRIANNE

Chargé de mission
Aménagement des Parcs d'Activités
Economiques
44 rue du 19 Mars 1962 - 7700 SURGERES
Tél. : 05 17 83 41 81 / 05 46 07 72 60
x.brianne@aunis-sud.fr



Laurence FANTON

Chargée de Mission en Création
et Reprise d'Entreprises
Tél. : 05 46 07 52 01
l.fanton@aunis-sud.fr

Céline LE BRUN

Gestionnaire de la Pépinière d'Entreprises
Pépinière d'Entreprises Indigo
Z.I. de la Métairie - BP 16 - Allée de La Baratte
17700 Surgères
Tél. : 05 46 07 52 00 - Fax : 05 46 31 65 64
indigo@aunis-sud.fr

Communauté de Communes Aunis Sud
44 rue du 19 mars - BP 89 - 17700 Surgères
Tél. : 05 46 07 22 33 - Fax : 05 46 07 72 60
contact@aunis-sud.fr www.aunis-sud.fr